

MONTMARSAULT ■ La mairie veut mettre fin à l'aide de 18.000 € et la mise à disposition gratuite d'un cuisinier

L'Agretam privée de subventions

Privée du soutien de la mairie, l'association de gestion du restaurant de troisième âge de Montmarault risque d'être confrontée à des difficultés financières.

Fabrice Redon

En 2024, l'Association de gestion du restaurant de troisième âge de Montmarault fête son quarantième anniversaire. Le moment devrait être festif, à condition qu'elle ne soit pas obligée de « mettre la clef sous la porte », dit le vice-président, René Mathonnière.

Car l'Agretam traverse actuellement une période troublée. Il y a quelques mois, le maire, Didier Lindron (*), a annoncé au président Bruno Confesson la fin de la subvention accordée par la municipalité à hauteur de 18.000 € par an.

Dans le même esprit, la



CUISINE. L'association nourrit une soixantaine d'élèves de l'école Sainte-Thérèse. PH - FLORIAN SALESSE

collectivité ne souhaite plus mettre à disposition le cuisinier employé par la

« On nous demande de rembourser le salaire du cuisinier à l'euro près »

RENÉ MATHONNIÈRE Vice-président de l'Agretam

Mathonnière qui ne comprend pas l'argument d'« illégalité » avancé par la municipalité. « En 2018, la préfète de l'Allier était venue manger ici, il n'y a pas eu de problème. »

Un loyer demandé à l'association

L'ancien maire de Montmarault (2006-2014) avance également que la commune, propriétaire des murs, a demandé que l'Agretam paye un loyer pour l'occupation des locaux du Relais de l'Amitié. « Ça a commencé par 1.000 € par mois, plus 500 € et c'est passé à 100 €. On nous demande un loyer alors que le bâtiment est payé depuis très longtemps. »

L'association, qui est composée de bénévoles et emploie un cuisinier, une aide en cuisine à temps partiel et deux employées de service à temps partiel, a fait appel à un cabinet d'expert-comptable pour voir « comment on pourrait joindre les deux bouts ».

(*) Contacté par nos soins, le maire de Montmarault n'a pas souhaité réagir avant la parution de l'article.

REPÈRES

Création

L'Agretam a vu le jour en 1984 sous la mandature de Robert Ferrandon dans le cadre de la construction d'un foyer restaurant pour les retraités et les jeunes. L'idée étant de pouvoir manger à un prix raisonnable.

Démarrage

Construit à la fin des années 80, le foyer a accueilli au début entre vingt-cinq et trente pensionnaires par jour. Cette activité a presque disparu. « Avant le Covid, on avait encore entre huit et dix personnes. »

Activité

Aujourd'hui, le Relais de l'Amitié reçoit à manger une soixantaine d'enfants de l'école privée Sainte-Thérèse ainsi que le centre de loisirs. Il organise aussi des repas de famille et pour les associations. Enfin, trente-cinq personnes âgées sont concernées par la livraison de repas en liaison chaude à domicile.